

Cette Assemblée n'a cessé de réclamer des mesures pour limiter la course aux armements, et spécialement aux armes nucléaires. Depuis nombre d'années, elle insiste sur la nécessité, en tant que premier pas vers le désarmement nucléaire, de mettre un terme à tous les essais d'armes nucléaires. L'Assemblée renouvellera, encore une fois, à cette session, son appel en faveur d'une interdiction totale des essais nucléaires. Elle ne doit pas le faire par simple routine mais avec la conviction réelle que la cessation des essais d'armes nucléaires est une mesure des plus importantes que l'on puisse prendre pour ralentir la course aux armes nucléaires et écarter tout risque de prolifération nucléaire. Les États dotés d'armes nucléaires doivent redoubler d'efforts pour surmonter les problèmes politiques et techniques qui, depuis si longtemps, empêchent une telle interdiction.

Pour être efficace, un traité d'interdiction totale des essais nucléaires doit offrir aux États dotés d'armes nucléaires les moyens de s'assurer réciproquement et d'assurer la communauté mondiale qu'ils en respectent pleinement les dispositions. Le traité doit garantir que, en aucun cas, les essais ou les explosions nucléaires à fins pacifiques ne contribuent au perfectionnement des arsenaux actuels d'armes nucléaires ou à l'acquisition par d'autres États, d'une capacité de procéder à une explosion nucléaire. La conclusion d'une entente entre certaines puissances pour mettre un terme à leurs essais ne doit pas nécessairement attendre la participation de tous les États dotés d'armes nucléaires. Nous croyons que les deux superpuissances et le plus grand nombre possible d'États dotés d'armes nucléaires devraient conclure un accord provisoire, ouvert à la signature de tous les États, renfermant des dispositions capables d'en assurer l'efficacité. Les parties à un tel accord mettraient un terme, au moins pour une période donnée, à leurs essais d'armes nucléaires, après quoi elles pourraient revoir l'accord afin de déterminer s'il y a lieu de le proroger ou de le remplacer par un accord englobant tous les États dotés d'armes nucléaires.

Nous espérons aussi que les superpuissances pourront sans plus tarder conclure leurs négociations actuelles sur la limitation des armes stratégiques. Ces pourparlers sont d'une grande importance car leur heureuse issue contribuerait à favoriser un climat de stabilité stratégique et de détente. Aussi précieux qu'ils soient, les accords et les pourparlers de limitation des armes stratégiques (SALT) n'ont pas encore abouti à des mesures de désarmement nucléaire, pas plus qu'ils n'ont ralenti la course aux armements nucléaires.

Nous n'ignorons pas que l'adoption de mesures même progressives de désarmement nucléaire pose des difficultés, mais il est urgent que